



L'acheteur ne m'a tout payé

Par **elica_old**, le **28/08/2007** à **18:12**

il y plus de deux ans j'ai vendu à une personne travaillant chez un voisin, un véhicule.
la personne nous a demandé de lui faire un peu de crédit et s'est engagée à payer tous les mois une somme dont nous avons convenu.

cette personne a fait mettre le véhicule au nom de son père (je ne sais pas si c'est important ou pas).

le problème c'est qu'à ce jour elle ne m'a fait que quelques versements occasionnels et minimes ... même après intervention de l'huissier que nous avons mandaté.

celui-ci va donc la faire passer au tribunal.

prenez-vous que je vais enfin rentrer dans mes fonds et surtout vais pouvoir obtenir le remboursement des frais d'huissier (j'en suis déjà à 240€)

merci